

Collectif Chemin des Pommiers  
p.a. Haussauer Philippe  
1196 Gland

Gland, le 8 décembre 2021

Monsieur le Président du Conseil Communal,

Les débats du Conseil communal étant publics et les documents préparatoires accessibles, ce dont nous vous remercions, nous nous permettons de saisir votre Autorité concernant un point de l'ordre du jour. Nous tenons en effet à partager notre indignation concernant le traitement réservé au Postulat R. Schildboeck *"Pour un moratoire sur les projets de lotissements et de plan partiel d'affectation (PPA) jusqu'à l'adoption du nouveau plan d'affectation communal"*.

En préambule, précisons que les soussignés sont membres d'un collectif d'une trentaine de propriétaires du quartier du Chemin des Pommiers, impactés par un projet d'urbanisation de la parcelle no 630, derrière la Petite Lignière.

On aurait pu attendre de la Municipalité qu'elle comprenne l'esprit du postulat Schildboeck et fasse une vraie pesée d'intérêts sur cette proposition de moratoire largement soutenue par le Conseil. Or sa réponse :

1° nie les problèmes actuels

2° ne prend pas en compte les évolutions de la LAT et du Plan directeur cantonal, en prétendant que ces champs derrière la Petite Lignière appartiennent encore au « centre » de Gland ;

3° elle n'analyse pas pourquoi plusieurs communes ont décidé d'utiliser l'outil des « zones réservées » proposé par la LAT.

En lisant les réponses données aux 12 questions posées par la Commission technique, on comprend que la Municipalité se limite à craindre les effets économiques négatifs de ces zones réservées pour les entreprises du bâtiment. D'autre part, elle prétend que ces nouvelles constructions permettent d'encaisser des taxes, sans jamais démontrer si ces taxes couvrent ou non les charges supplémentaires et surtout la perte de qualité de vie pour les habitants actuels.

Nous espérons donc que le Conseil communal reprendra en main le destin de l'urbanisation de notre Commune, et donc qu'il refusera cette réponse pour exiger un vrai rapport, conformément à l'art. 71 de votre règlement.

Nous souhaitons que vous parveniez à ce que la Ville se développe sur d'autres bases qu'un Plan Directeur communal élaboré il y a près de 40 ans !

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif :

Philippe Haussauer ; Karine Bruch Haussauer ; Béatrice Saxer-Brown ; Nana Brown  
Hélène et Bryan Wilson ; Tim et Heidi Dyer